



# BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 371 · Février 2025

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



|                           |             |                |                             |
|---------------------------|-------------|----------------|-----------------------------|
| Abbé Laurent SPRIET       | Recteur     | 06 14 18 07 61 | l.spriet@lyon.catholique.fr |
| Abbé Laurent GUIMON       | Chapelain   | 06 98 10 40 10 | l.guimon@lyon.catholique.fr |
| Abbé Matthieu GRENIER     | Chapelain   | 06 59 39 89 92 | mgrenier85@gmail.com        |
| Abbé Clément ANOUIL       | Séminariste | 06 98 74 03 99 | clement071@live.fr          |
| Frère Sébastien GRATREAUD |             | 06 50 77 98 33 | freresebastieng@gmail.com   |

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

## « Diliges »

Si vous regardez attentivement le fronton de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, au-dessus de la porte d'entrée à droite, vous pouvez voir un personnage qui présente une table de pierre à trois hommes et deux femmes. Sur cette table de pierre, il est écrit : « diliges », « tu aimeras », sous-entendu « Dieu et ton prochain ». Les cinq personnes se détournent de la table de pierre car ils constatent qu'ils n'ont pas voulu aimer. Les voilà damnés par leur faute, malgré toutes les grâces de salut que le Seigneur aura pu leur envoyer durant le cours unique de leur vie terrestre. Après leur mort il n'y a plus de possibilité de conversion : ils n'ont pas aimé Dieu et leur prochain, ils ne meurent pas dans l'amitié de Dieu, les voilà réprouvés pour toujours.

Ce détail de la fresque du fronton illustre bien le chapitre 25 de l'évangile selon saint Matthieu dans lequel Notre-Seigneur nous offre une parabole du jugement dernier. Le critère du jugement particulier et dernier sera la charité. Saint Jean de la Croix l'a écrit : « au soir de notre vie nous serons jugés sur l'amour [de charité] » (*Dichos* 64).

Nous retrouvons ici le dialogue initial du baptême. Le prêtre interroge le catéchumène s'il est adulte, ou les parrains et marraines s'il s'agit d'un bébé : « Que demandez-vous à l'Eglise ? » Réponse : « La foi ». « Que vous procure la foi ? » « La vie éternelle ». Et le prêtre poursuit : « Si donc vous voulez posséder la vie éternelle : observez les commandements ; tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces, et tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Tel est le chemin qui mène à la vision de Dieu. Au jeune homme riche qui pose la question : « Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » Jésus répond clairement « Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements » (cf. Mt 19).

Les deux amours de Dieu et du prochain sont inséparables. Notre pape François a voulu le rappeler dans son encyclique sur le Cœur de Jésus : « Nous devons revenir à la Parole de Dieu pour reconnaître que la meilleure réponse à l'amour de son Cœur est

## Textes à méditer en lien avec l'édito

### Parole de Dieu

Mt 19, 16-19 : « Voici que quelqu'un s'approcha de Jésus et lui dit : « Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ? » Jésus lui dit : « Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Celui qui est bon, c'est Dieu, et lui seul ! Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. » Il lui dit : « Lesquels ? » Jésus reprit : « Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère. Et aussi : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Rm 13, 9-10 : « Le précepte : tu ne commettras pas d'adultère ; tu ne tueras pas ; tu ne voleras pas ; tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en ces mots : tu aimeras ton prochain comme toi-même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la loi dans sa plénitude ».

Jn 13, 34 : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Mc 12, 39-31 : « Le premier, c'est : 'Ecoute Israël ! Le Seigneur notre Dieu est l'Unique Seigneur ; et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force !' Voici

l'amour pour nos frères. Il n'y a pas d'acte plus grand que nous puissions offrir pour Lui rendre amour pour amour. La Parole de Dieu le dit avec une totale clarté : « Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Toute la Loi trouve sa plénitude dans un seul précepte : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Ga 5, 14). « Nous savons, nous, que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort » (1 Jn 3, 14). « Celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas » (1 Jn 4, 20) » (*Dilexit nos*, n 167).

Le chemin des « 10 paroles » n'est pas facultatif. Il est nécessaire au salut éternel. Chaque personne humaine est créée à l'image de Dieu : elle est faite pour aimer et être aimée. C'est dans la mesure où elle aime et elle est aimée qu'elle est heureuse.

La voie des 10 paroles est celle de l'amour de charité. Dieu est Charité et Il nous donne part à sa charité : « l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rm 5,5).

Le Seigneur nous donne de vivre selon ses paroles. Saint Augustin dit à chacun de nous : « Fais ce que tu peux, demande ce que tu ne peux pas, et Dieu t'aidera afin que tu puisses le faire » (Sermon 43, *sur la nature et la grâce*).

Alors, aimons Dieu et notre prochain et nous aurons part au bonheur ici-bas, et pour l'éternité.

Abbé Laurent Spriet +

le second : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là ».

### Magistère

CEC 1697 « Dans la catéchèse, il importe de révéler en toute clarté la joie et les exigences de la voie du Christ (cf. CT 29). La catéchèse de la " vie nouvelle " (Rm 6, 4) en Lui sera (...) une catéchèse du double commandement de la charité déployé dans le Décalogue ».

CEC 2055 « Lorsqu'on lui pose la question : " Quel est le plus grand commandement de la Loi ? " (Mt 22, 36), Jésus répond : " Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit ; voilà le plus grand et le premier commandement. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. A ces deux commandements se rattache toute la Loi, ainsi que les Prophètes " (Mt 22, 37-40 ; cf. Dt 6, 5 ; Lv 19, 18). Le Décalogue doit être interprété à la lumière de ce double et unique commandement de la charité, plénitude de la Loi ».

CEC 2079 « Le Décalogue forme une unité organique où chaque " parole " ou " commandement " renvoie à tout l'ensemble. Transgresser un commandement, c'est enfreindre toute la Loi (cf. Jc 2, 10-11) ».

CEC 2080 « Le Décalogue contient une expression privilégiée de la loi naturelle. Il nous est connu par la révélation divine et par la raison humaine ».

CEC 2082 « Ce que Dieu commande, Il le rend possible par sa grâce ».

CEC 1970 « La Loi évangélique comporte le choix décisif entre " les deux voies " (cf. Mt 7, 13-14) et la mise en pratique des paroles du Seigneur (cf. Mt 7, 21-27) ; elle se résume dans la règle d'or : " Ainsi, tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux : voilà la Loi et les Prophètes " (Mt 7, 12 ; cf. Lc 6, 31). Toute la Loi évangélique tient dans le " commandement nouveau " de Jésus (Jn 13, 34), de nous aimer les uns les autres comme Il nous a aimés (cf. Jn 15, 12) ».

Benoit XVI, 8 septembre 2012 : « Nous pouvons nous demander : quel sens ont ces dix paroles pour nous, dans le contexte culturel actuel, dans lequel le sécularisme et le relativisme risquent de devenir les critères de tout choix et dans notre société qui semble vivre comme si Dieu n'existait pas ? Nous répondons que Dieu nous a donné les commandements pour nous éduquer à la vraie liberté et à l'amour authentique, pour que nous puissions ainsi être vraiment heureux. Ils sont un signe de l'amour de Dieu le Père, de son désir de nous enseigner comment discerner avec droiture le bien du mal, le vrai du faux, le juste de l'injuste. Ils sont compréhensibles par tous et, précisément parce qu'ils fixent les valeurs fondamentales en normes et en règles concrètes, l'homme qui les met en pratique peut parcourir le chemin de la vraie liberté, qui rend ses pas fermes sur la voie qui conduit à la vie et au bonheur. Au contraire, quand dans son existence l'homme ignore les commandements, non seulement il s'aliène Dieu et abandonne l'alliance avec lui mais il s'éloigne aussi de la vie et du bonheur durable. L'homme livré à lui-même, indifférent à l'égard de Dieu, fier de son autonomie

absolue, finit par suivre les idoles de l'égoïsme, du pouvoir, de la domination, polluant ses rapports avec lui-même et avec les autres et parcourant des sentiers, non de vie mais de mort. Les tristes expériences de l'histoire, surtout au siècle dernier, restent un avertissement pour l'humanité ».

Pape François, *Dilexit nos*, n° 169-170 : « Il est bon de rappeler que, dans l'Empire romain, beaucoup de pauvres, d'étrangers et autres laissés-pour-compte trouvaient auprès des chrétiens respect, affection et attention. Cela explique le raisonnement de l'empereur apostat Julien qui se demandait pourquoi les chrétiens étaient si respectés et suivis, et qui pensait que l'une des raisons était leur engagement dans l'assistance des pauvres et des étrangers, puisque l'Empire les ignorait et les méprisait. Il était intolérable pour cet empereur que ses pauvres ne reçoivent aucune aide de sa part, alors que les chrétiens détestés, « en plus de nourrir les leurs, nourrissent encore les nôtres ». Dans une lettre, il ordonna de créer des institutions caritatives pour rivaliser avec les chrétiens et attirer le respect de la société : « Établis dans chaque cité de nombreux hospices, afin que les étrangers aient à se louer de notre humanité [...]. Apprends aux amis de l'hellénisme à apporter leur contribution à de pareilles bienfaisances ». Mais il n'atteignit pas son objectif, probablement parce qu'il n'y avait pas derrière ces œuvres l'amour chrétien qui permet de reconnaître à toute personne une dignité unique. S'identifiant aux derniers de la société (cf. *Mt 25, 31-46*) « Jésus a apporté la grande nouveauté de la reconnaissance de la dignité de toute personne, aussi et surtout de ces personnes qualifiées d'« indignes ». Ce principe nouveau

dans l'histoire de l'humanité, selon lequel les êtres humains sont d'autant plus « dignes » de respect et d'amour qu'ils sont plus faibles, plus misérables et plus souffrants – jusqu'à perdre leur « figure » humaine –, a changé la face du monde en donnant naissance à des institutions qui s'occupent des personnes en situation défavorisée : bébés abandonnés, orphelins, personnes âgées laissées seules, malades mentaux, personnes atteintes de maladies incurables ou de graves malformations, personnes vivant dans la rue » ».

*Angelus*, pape François, 26 novembre 2017 : « La page évangélique s'ouvre par une vision grandiose. S'adressant à ses disciples, Jésus dit : « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges, alors il prendra place sur son trône de gloire » (*Mt 25, 31*). Il s'agit de l'introduction solennelle du récit du jugement universel. Après avoir vécu l'existence terrestre dans l'humilité et la pauvreté, Jésus apparaît à présent dans la gloire divine qui lui appartient, entouré par des foules d'anges. L'humanité tout entière est convoquée devant lui et il exerce son autorité en séparant les uns et les autres, comme le berger sépare les brebis des chèvres.

A ceux qu'il a placés à sa droite, il dit : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir » (*vv. 34-36*). Les justes sont surpris parce qu'ils ne se rappellent pas avoir jamais rencontré Jésus, et encore moins l'avoir aidé de cette façon ; mais lui

déclare : « Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (v. 40). Cette parole ne finit jamais de nous frapper, parce qu'elle nous révèle à quel point arrive l'amour de Dieu : au point de s'identifier à nous, mais pas quand nous allons bien, quand nous sommes en bonne santé et heureux, non, mais quand nous sommes dans le besoin. Et c'est de cette façon cachée qu'il se laisse rencontrer, qu'il nous tend la main en tant que mendiant. Jésus révèle ainsi le critère décisif de son jugement, c'est-à-dire l'amour concret pour le prochain en difficulté. Et ainsi se révèle le pouvoir de l'amour, de la royauté de Dieu : solidaire avec qui souffre pour susciter partout des attitudes et des œuvres de miséricorde.

La parabole du jugement se poursuit en présentant le roi qui éloigne de lui, ceux qui, durant leur vie, ne se sont pas préoccupés des besoins de leurs frères. Dans ce cas aussi, ceux-là sont surpris et demandent : « Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé ou assoiffé, étranger ou nu, malade ou prisonnier, et de ne te point secourir ? » (v. 44). Sous-entendu : « Si nous t'avions vu, nous t'aurions sûrement aidé ! ». Mais le roi répondra : « Dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait » (v. 45). A la fin de notre vie, nous serons jugés sur l'amour, c'est-à-dire sur notre engagement concret à aimer et à servir Jésus dans nos frères les plus petits et le plus dans le besoin. Ce mendiant, ce nécessaire qui tend la main est Jésus ; ce malade que je dois visiter est Jésus ; ce prisonnier est Jésus ; cet affamé est Jésus. Pensons à cela ».

## SERVICES

### Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes  
volontaires et bénévoles pour :

- Aider les abbés à trouver des  
dons pour les travaux dans l'église  
Saint-Georges.

- Devenir parrain ou marraine de  
confirmation d'un ou d'une  
néophyte. Renseignements auprès  
de l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La  
jarre de Sarepta" au niveau local  
et dans la communauté de Saint-  
Georges. Contacter le secrétariat.

- Faire du ménage à l'église une  
fois par semaine ou de temps à  
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h  
otmail.fr

- Pour apporter soit des courses  
une fois par mois aux abbés, soit  
des repas pour une journée  
(déjeuner et dîner) une fois par  
mois. Contact : Aude Coffinière -  
aude.coffinieres@wanadoo.fr.

Nous vous remercions vivement !

### "Fraternités de disciples-missionnaires"

Vous souhaitez intégrer une "Fraternité de disciples-missionnaires" à la rentrée afin de développer votre vie chrétienne mais aussi pour aider à accueillir et à intégrer les catéchumènes et les néophytes dans la communauté et dans l'Eglise, inscrivez-vous en allant sur le site de Saint-Georges (rubrique "activités", "formation", "fraternités").

### Confessions de 20h30 à 22h le 17 février

Comme l'an dernier, l'abbé Spriet assure une permanence mensuelle de confessions un soir par mois à Saint-Georges.

### Cercle sainte Jeanne Beretta-Molla

Le cercle poursuit son cycle de formation en éthique pour le personnel soignant et toute personne de bonne volonté.

Intervention de Yves SEREN

**Rendez-vous le mardi 11 février à 19h30  
à la maison Sainte Blandine, 12 bis rue Sala**

### Les inscriptions pour partir avec Saint-Georges à Rome pour le Jubilé sont ouvertes (18-30 ans)

<https://jeunescathoslyon.fr/hope-hope-hope/>

### Camp Pier Giorgio - Etudiants et Jeunes Pros

Il s'agit d'une semaine en montagne, du 24 février au 1er mars pour étudiants

et jeunes pros. L'abbé Anouil est le directeur, l'abbé Grenier l'aumônier.

Au programme : messe et offices, randonnée en raquettes, jeux et détente.

Il nous manque encore des **participants masculins !**

<https://eglisesaintgeorges.com/camp-pier-giorgio/>

### Mercredi des Cendres 5 mars 2025

- Messes (imposition des cendres à toutes les messes) :

7h

9h

18h30

- Vous pouvez **rapporter vos anciens rameaux bénis** à l'église à partir du 16 février et les déposer dans les corbeilles qui seront mises à votre disposition. Merci.

### Un nouveau "Groupe vocationnel" (vocations sacerdotales et religieuses) cette année

Un groupe pour garçons et filles de 18-30 ans voit le jour cette année à l'église Saint-Georges. Que vous soyez certain(e) d'être appelé(e) ou pas certain(e). Un lundi tous les deux mois de 20h30 à 22h à la Maison Sainte-Blandine (temps de lectio divina puis échange en groupe et en individuel) pour être accompagné(e) dans le discernement de sa vocation personnelle. Présence de l'abbé Laurent Spriet à toutes les rencontres. Interventions de personnes extérieures (prêtres, religieuses, etc...) et organisation de week-end en abbayes.

Dates des rencontres : cf. site internet.

Contact : abbé Spriet, [abbespriet@gmail.com](mailto:abbespriet@gmail.com)

### Eclairage de l'église Saint-Georges

Nous comptons sur vous (a) pour trouver des entreprises pour nous faire des dons défiscalisés, (b) pour nous faire un don personnel (avec reçu fiscal le cas échéant). Il suffit de scanner ce QR code pour rejoindre le site du diocèse de Lyon.

Merci à toutes les personnes qui ont déjà fait un don.



### ACCUEIL SAINT MARTIN

Repas servi à des pauvres au local (15 rue Sala 69002 Lyon), maraudes et aide à retour à l'emploi deux soirs par semaine : chaque mercredi et vendredi de 19h30 à 21h30 **Contact** : 07 56 84 85 40 (possibilité de laisser un message) ou Frère Sébastien (06 50 77 98 33)

### Soirée Œuvres de Miséricorde

Le premier vendredi du mois (ordinairement), vous êtes conviés à une soirée Œuvres de Miséricorde. Son but est de **soulager les misères des pauvres** qui entourent la paroisse, misères physiques mais surtout spirituelles.

#### Quel est son programme ?

À 19h30 dans la crypte, un enseignement apologétique est donné pour apprendre à parler du Christ. Voilà les thèmes :

- 7 février : science et foi
- 14 mars : islam
- 4 avril : historicité des Evangiles
- 9 mai : Jésus oui, l'Eglise non
- 6 juin : pédophilie dans l'Eglise

À **20h**, vous pourrez soit intercéder pour les pécheurs devant le Saint Sacrement ; soit participer à une maraude ; soit aller à la rencontre des passants, les invitant à rentrer dans l'église ou à parler de Dieu. Cette dernière activité impressionne de prime abord, mais elle est beaucoup plus facile qu'on ne pense, et source de grande joie. À **21h**, nous faisons un retour de mission autour d'un verre.

Contact : Abbé Anouil

### Pèlerinage de Chartres

Le pèlerinage de Chartres aura lieu les **7, 8 et 9 juin 2025** sur le thème "**Pour qu'il règne sur la Terre comme au Ciel**".

Suite au succès des précédentes éditions, la région a décidé d'ouvrir trois chapitres adultes pour la communauté de Saint-Georges, en plus du chapitre Familles et du chapitre Angés gardiens (personnes ne pouvant se rendre physiquement au pèlerinage).

Les inscriptions débiteront le **13 avril**, pour le dimanche des Rameaux. La jauge maximale de pèlerins marcheurs sera sans doute atteinte rapidement, aussi nous vous conseillons de vous tenir prêts.

Un système de cars est organisé chaque année pour effectuer le voyage de Lyon à Paris et de Chartres à Lyon.

Pour toute demande d'informations, merci de contacter :

**Cyprien ALBERTI** : 06.47.56.02.54 (chapitres adultes)

**Bertrand JARRE** : 06.67.51.57.08 (chapitre familles)

**Bruno DRÉCOURT** : 07.71.17.28.02 (chapitre anges gardiens)

**Benoît SECARDIN** : b.secardin@orange.fr (pour les cars)

**Les chapitres Saint-Georges du pèlerinage de Chartres sont à la recherche de plusieurs adjoints à différents postes** : 1er adjoint, serre-file, adjoint animation, adjoint sécu etc. Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez des personnes susceptibles de l'être, merci de contacter Cyprien Alberti

### Pèlerinage du Puy - 12 et 13 avril

A l'occasion des Rameaux, les diocèses de la province organisent un pèlerinage pour les 18-35 ans. La Route Saint Georges sera de la partie ! N'hésitez pas à retenir les dates.

Contact : Théotime Angelier (07 70 34 62 07)

### Jubilé des jeunes à Rome - été 2025 du vendredi 25 juillet au 5 août 2025

Comme pour les JMJ à Lisbonne en 2023, les jeunes de Saint-Georges (18-35 ans) montent une Route avec le diocèse de Lyon. Ce sera un magnifique pèlerinage sur les tombeaux des Apôtres, un temps de grâce pour toute l'Eglise. Prix : 650 €, voire 600 € pour les étudiants (avant le 1er mars). L'abbé Clément Anouil sera l'aumônier de la Route.

Inscription/renseignements : Vianney Bros 07 52 04 88 22

<https://eglisesaintgeorges.com/jubile/>

### Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

### Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

### Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

## SACREMENT DE LA CONFIRMATION

Les enfants seront confirmés par notre Archevêque, Mgr Olivier de Germay, à l'église Saint-Georges le samedi 21 juin 2025 à 10h.

Les adultes seront confirmés à la Primatiale durant le week-end de la Pentecôte 2025 (7-8 juin).

Pour les modalités pratiques (inscription, préparation, retraite, etc...) se reporter au site internet de Saint-Georges (rubrique : sacrements, confirmations 2025). **Inscrivez-vous dès maintenant.** Merci.

\*\*\*

## RECHERCHE PARRAIN OU MARRAINE DE BAPTÊME

"L'appel décisif des catéchumènes adultes en vue du baptême" approche (1er dimanche de carême). Cette année, si le Seigneur le veut, 23 adultes de la communauté seront appelés par notre Archevêque et baptisés lors de la Vigile pascale : 22 personnes à l'église Saint-Georges et une dans sa paroisse territoriale. Nous rendons grâce au Seigneur pour cette "moisson" 2025 et nous demandons d'autres catéchumènes dans notre prière. Ces futurs baptisés nous poussent à être encore plus missionnaires autour de nous, par nos témoignages de vie et par nos paroles. Cependant il y a un problème : ces 23 personnes n'ont pas toutes des proches catholiques et confirmés dans leur famille... Aussi les personnes qui voudraient devenir parrain ou marraine de baptême cette année sont priées d'envoyer leur candidature au secrétariat au plus vite : [secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr](mailto:secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr)

Devenir parrain ou marraine ne coûte rien et cela peut rapporter gros ! C'est une vraie charité à exercer. Nous vous remercions.

Abbé Laurent Spriet +

"la foi naît de ce que l'on entend ; et ce que l'on entend, c'est la parole du Christ"

\*\*\*

## CHOEUR EN FETE 2024

Cette année, l'Accueil saint Martin a eu la joie d'organiser la 3<sup>e</sup> édition du festival « Chœur en fête », dont le but est de proposer à nos amis de la rue des événements festifs pour

le nouvel an. Pour cela, 146 bénévoles ont répondu présent pour organiser ces quatre soirées, du 28 au 31 décembre.

« Dieu premier servi »

Avant d'exercer la charité, il nous fallait la puiser auprès du Seigneur. Chaque journée commençait par un temps d'enseignement à l'école de la Vierge Marie, suivi de la Messe.

« Après la prière, l'action ! »

L'après midi, certains bénévoles partaient en « maraude » pour rencontrer et inviter nos amis de la rue, pendant que les autres préparaient les différentes soirées. Karaoke, jeux de société, ciné : tout était mis en œuvre pour que ces soirées soient inoubliables !

Par les rencontres : tisser un lien

Le nombre de personnes de la rue augmentait de soirée en soirée, tant et si bien que notre réveillon du 31 a rassemblé 120 personnes.

Ce qui peut être étonnant, c'est la proportion de bénévoles au réveillon : il y avait autant de gens de la rue que de bénévoles, ce qui était notre objectif dès le départ. Chœur en fête, c'est plus qu'un repas servi à des personnes de la rue, c'est une rencontre entre plusieurs personnes qui se rassemblent pour être ensemble et tisser un esprit de famille.

« Rendez à Dieu ce qui est à Dieu »

Le plus beau moment de ces quatre jours a été sans conteste l'entrée dans la nouvelle année, que nous avons vécu tous ensemble avec le Seigneur, exposé dans le Saint Sacrement. Trente minutes d'adoration pour rendre grâce à Celui qui nous a tout donné, et pour confier à Dieu les personnes et leurs pauvretés.

Nous avons tous été transformés par ce festival. Pour les personnes de la rue, ces quatre jours ont été une grande source de joie, des moments uniques pour eux, mais aussi pour les bénévoles, comme témoigne l'un d'eux : « Ce festival a été une occasion pour vivre la charité, en discutant simplement avec des personnes de la rue et en partageant des moments chaleureux. Cette charité m'a permis de me sentir plus proche de Dieu et de repartir avec une grosse dose d'amour pour ce début d'année ! »

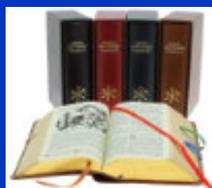
Dieu soit béni, et à l'année prochaine !

Frère Sébastien, pour l'Accueil Saint Martin

## QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

9 février : Pastorale de la Santé (totale)

Une quête "totale" : tout est reversé au diocèse. Une quête "partielle" : 30% du montant total est reversé au diocèse.



### MISSEL POUR LES FIDÈLES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

### OFFRANDE DE MESSES

(Cf. Site internet pour les explications, onglet "dons")

Messe : 18€  
Neuvaine : 180€

# À vos agendas !

**Catéchisme (CP à CM2) :** les mercredis de 9h45 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires).

**Collégiens et Lycéens :** Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien et l'abbé Anouil, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

**L'aumônerie des collèges (5è - 3è)** est tenue par l'abbé Anouil

## Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se fomer. Contact : Abbé Anouil.
2. **Spes-Misericordia :** Contact : Louis-Marie Vian (07.67.64.66.16) et Blanche des Courtils (07.70.25.98.79)
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

**Groupe Caritas :** pour jeunes professionnels mariés ou célibataires - Contact : Vianney et Hortense Ezanno (06.60.41.36.78)

**Catéchumènes** (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

**Néophytes** (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

**Catéchisme pour adultes :** **lundi 10 février** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : les sacrements (2ème partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

**A la découverte de la Bible :** avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2024-2025 :

- La fondation et les séparations des Eglises Orientales
- Etude du livre de l'Apocalypse de Saint-Jean

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine :

5° cours : **Jeudi 13 février / Vendredi 14 février**

6° cours : **Jeudi 20 mars / Vendredi 21 mars**

7° cours : **Jeudi 10 avril / Vendredi 11 avril**

8° cours : **Jeudi 15 mai / Vendredi 16 mai**

**Initiation pratique sur la liturgie de la messe :** Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mardi 11 mars** à 20h30.

**Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) :** le **Lundi 3 février** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

**Foyers "Domus Christiani" :** [www.domus-christiani.fr](http://www.domus-christiani.fr). Et cf. Site de Saint-Georges.

**Foyers : groupes Cana** (cf Site de Saint-Georges)

**Groupe Saint Joseph :** groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : [capucinemaire@gmail.com](mailto:capucinemaire@gmail.com).

**Conférence Saint-Vincent de Paul :** pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, [matthieu.sautel@gmail.com](mailto:matthieu.sautel@gmail.com).

**Ecoute Post-IVG :** Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : [parolepostivglyon@gmail.com](mailto:parolepostivglyon@gmail.com)

## Service de messe :

- **Enfants et adolescents :** Tous les jeunes ayant fait leur première communion sont les bienvenus. Inscription via ce formulaire : <https://forms.office.com/e/PnGpHrcEBy>

- **Etudiant et jeunes pro :** avec Frère Sébastien

## "Garde d'honneur" Année du Sacré-Coeur

Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30. Inscriptions : madame Christine de Pazzis [cdepazzis@neuf.fr](mailto:cdepazzis@neuf.fr) ; renseignements : <https://www.gardedhonneur.dusacrecoeur.org/>

**Groupe de Prière des mamans :** Pour les mères de famille et les grands-mères qui veulent prier pour leurs enfants et leur famille. Un jeudi par mois à 15h à la MSB. Prochaine réunion le **jeudi 13 février**. Contact : [secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr](mailto:secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr)

## Carnet de famille

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Baptêmes</b> | Le 11 janvier de Gaspard LESCAILLE fils de Charles et Sibylle née GRANGE<br>Le 25 janvier de Pia ROCHON DU VERDIER fille de Richard et Solenne née BUISSIÈRE |
| <b>Mariages</b> | Le 11 janvier de Marie-Ophélie PIZOT et Eloi HUGON à Archamps (74)   |
| <b>Obsèques</b> | Le 7 janvier de Mademoiselle Liliane YANELLI DE ANGELIS rappelée à Dieu le 25 décembre 2024  |

# Février 2025

| Date                                     | Fête   | Activités  |   |
|--|--|--|---|
| Samedi 1er février<br><i>1er du mois</i> | St Ignace, évêque et martyr                    | Messe à 9h (MG) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i>   |   Confessions de 9h45 à 10h30   |
| <b>Dimanche 2 février</b>                | <b>Purification de la Sainte Vierge</b>        | <b>Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30</b><br><b>Adoration à 16h30, vêpres à 17h45</b>  |   |
| Lundi 3                                  | St Blaise, évêque et martyr                    | Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS)<br><b>Rencontre Jeunes Couples</b><br><b>Rosaire Vivant des Jeunes à 19h15</b>  |                                  |
| Mardi 4                                  | St André Corsini, évêque et confesseur         | Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG)<br><b>Spi &amp; Spi</b>   |                                  |
| Mercredi 5                               | Ste Agathe, vierge et martyre                  | Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG) - <i>pas de messe à 7h</i><br><b>Collégiens à 17h30 et Lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes et néophytes à 20h30</b>                                 |                                  |
| Jeudi 6                                  | St Tite, évêque et confesseur                  | Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)   |                                  |
| Vendredi 7<br><i>1er du mois</i>         | St Romuald, abbé                               | Messe à 18h30 (LS) - <i>pas de messe à 7h</i><br><b>Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Soirée Oeuvres de Miséricorde - Groupe St Joseph</b><br><b>Adoration de 19h30 à 23h</b> |                                  |
| Samedi 8                                 | St Jean de Matha, confesseur                   | Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais  |   Confessions de 9h45 à 10h30   |
| <b>Dimanche 9 février</b>                | <b>5ème dimanche après l'Epiphanie</b>         | <b>Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30</b><br><b>Adoration à 16h30, vêpres à 17h45</b>  |   |
| Lundi 10                                 | Ste Scholastique, vierge                       | Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS)<br><b>Catéchisme pour adultes (CEC) à 20h30</b>   |                                  |
| Mardi 11                                 | Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes       | Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)<br><b>Conseil Economique Paroissial (CPAE)</b><br><b>Groupe Ste Jeanne Beretta Molla à 19h30</b>  |                                  |
| Mercredi 12                              | Les 7 fondateurs des Servites, confesseurs     | Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG)<br><b>Collégiens à 17h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes à 20h30 - Ecoute Post-IVG</b>   |                                  |
| Jeudi 13                                 | De la férie                                    | Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)<br><b>Prière des mamans à 15h à la MSB - Cours sur la Bible n°4 à 20h30 -Evangélisation avec Spes-Misericordia et Caritas à 20h</b>   |                                  |
| Vendredi 14                              | De la férie                                    | Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS)<br><b>Heure de la Miséricorde à 15h - Cours sur la Bible n°4 à 15h</b><br><b>Accueil St Martin de 19h30 à 21h30</b>   |                                  |
| Samedi 15                                | De la Sainte Vierge le samedi                  | Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais<br><b>Répétition des servants de messe de 15h à 16h30</b>  |   Confessions de 9h45 à 10h30   |
| <b>Dimanche 16 février</b>               | <b>Dimanche de la Septuagésime</b>             | <b>Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30</b><br><b>Adoration à 16h30, vêpres à 17h45</b>  |   |
| Lundi 17                                 | De la férie                                    | Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS)<br><b>Confession de 20h30 à 22h (LS)</b>  |                            |
| Mardi 18                                 | Ste Bernadette de Lourdes, vierge              | Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)   |                            |
| Mercredi 19                              | De la férie                                    | Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG)<br><b>Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes et néophytes à 20h30</b>   |                            |
| Jeudi 20                                 | De la férie                                    | Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)   |                            |
| Vendredi 21                              | De la férie                                    | Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS)<br><b>Heure de la Miséricorde à 15h</b><br><b>Accueil St Martin de 19h30 à 21h30</b>  |                            |
| Samedi 22                                | Chaire de St Pierre                            | Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais  |   Confessions de 9h45 à 10h30   |
| <b>Dimanche 23 février</b>               | <b>Dimanche de la Sexagésime</b>               | <b>Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30</b><br><b>Adoration à 16h30, vêpres à 17h45</b>  |   |
| Lundi 24                                 | St Mathias, apôtre                             | Messe à 18h30 (LG)   |                            |
| Mardi 25                                 | De la férie                                    | Messe à 18h30 (LG)   |                            |
| Mercredi 26                              | De la férie                                    | Messe à 18h30 (LG)<br><b>Accueil St Martin de 19h30 à 21h30</b>  |                            |
| Jeudi 27                                 | St Gabriel de la Mère des Douleurs, confesseur | Messe à 18h30 (LG)   |                            |
| Vendredi 28                              | De la férie                                    | Messe à 18h30 (LG)<br><b>Heure de la Miséricorde à 15h</b><br><b>Accueil St Martin de 19h30 à 21h30</b>  |                            |
| Samedi 1er mars<br><i>1er du mois</i>    | De la Sainte Vierge le samedi                  | Messes à 9h (LG) et 11h (MG) en rite lyonnais  |   Confessions de 9h45 à 10h30   |
| <b>Dimanche 2 mars</b>                   | <b>Dimanche de la Quinquagésime</b>            | <b>Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30</b><br><b>Adoration à 16h30, vêpres à 17h45</b>  |   |
| Lundi 3                                  | De la férie                                    | Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS)   |                            |
| Mardi 4                                  | St Casimir, confesseur                         | Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG)<br><b>Rencontre Jeunes Couples</b>  |                            |
| Mercredi 5                               | <b>Mercredi des Cendres</b>                    | Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (MG) avec imposition des cendres à toutes les messes  |                            |
| Jeudi 6                                  | Jeudi après les cendres                        | Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)   |                            |
| Vendredi 7<br><i>1er du mois</i>         | Vendredi après les cendres                     | Messes à 7h (MG) et 18h30 (LS)<br><b>Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Adoration de 19h30 à 23h</b>   |    Chemin de croix à 17h30 |
| Samedi 8 mars                            | De la Sainte Vierge le samedi                  | Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais  |   Confessions de 9h45 à 10h30   |

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15  
 LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier